

LEA

Licence mention langues étrangères appliquées (LEA)

Pour les passionnés de langues étrangères qui souhaitent rester en prise directe avec le monde de l'entreprise, cette licence associe au moins deux langues vivantes, mais aussi du droit, de l'économie, de la gestion...

En dehors des aptitudes linguistiques, un fort intérêt pour l'économie et la communication est indispensable.

Au programme

L'étude des langues et de l'économie occupe une large place dans le programme de cette licence.

Le niveau requis est le même pour les deux langues obligatoires (dont l'anglais, le plus souvent). Une 3^e langue est parfois demandée, même au niveau débutant.

L'enseignement porte sur la compréhension, l'expression et la traduction orale et écrite d'accords commerciaux ou de documents techniques. Il comprend également la synthèse écrite et orale de documents économiques, ainsi que des stages en entreprise. Les universités proposent des parcours axés sur le droit, le tourisme, le commerce international, la communication, la traduction...

Il est impératif d'effectuer une année d'études et/ou des stages à l'étranger.

DÉBOUCHÉS

Contrairement à la licence LLCE (langues, littératures et civilisations étrangères), cette licence forme au monde du commerce et des affaires ou à la traduction spécialisée. En marketing et en commerce, les diplômés de LEA sont surtout recrutés par les entreprises ayant une activité d'import-export.

En communication, ils travaillent principalement dans les services de documentation et de traduction techniques.

En gestion administrative et commerciale, beaucoup d'autres débouchés sont accessibles aux diplômés de LEA. Il en est ainsi de l'assistanat de direction bilingue ou trilingue, du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration et des transports.

QUELQUES EXEMPLES DE MÉTIERS

- **De bac+3 à bac+5**: assistant de manager ou attaché commercial bilingue ou trilingue, commercial import-export, responsable zone export, chef de secteur, traducteur, traducteur technique, chargé de communication, de relations publiques ou de relations presse...

ACCÈS : bac L conseillé ou autre bac général avec un très bon niveau en français et dans 2 langues étrangères. Dans certains cas, l'admission se fait sur dossier, voire sur tests.

Pour en savoir plus

- > Les sites **des universités**
- > Le site de l'Onisep : **onisep.fr**
- > L'espace **www.onisep.fr/admission-postbac/ile-de-france**
- > *Après le bac L et Après le bac ES*, coll. « Infosup », éd. Onisep, 2011
- > *Les métiers des langues et de l'international*, coll. « Parcours », éd. Onisep, 2010
- > *Étudier et travailler à l'étranger*, coll. « Les Dossiers », éd. Onisep, 2010



Licence langues étrangères appliquées

UNIVERSITÉ	MENTION DE LICENCE ET PARCOURS	MODALITÉS D'ADMISSION ET RECOMMANDATIONS	SPÉCIFICITÉS PÉDAGOGIQUES	AUTRES POURSUITES D'ÉTUDES AU COURS DE LA LICENCE AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ
<p>UNIVERSITÉ PARIS 3 SORBONNE NOUVELLE www.univ-paris3.fr</p> <p>SCUIO-IP Centre Censier 13, rue Santeuil 75005 Paris Tél. : 01 45 87 40 01 scuio@univ-paris3.fr Lieux d'enseignement mention LEA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centre Censier 13, rue de Santeuil 75005 Paris - 26/28, rue de Paradis 75010 Paris - Les cours d'allemand ont lieu au 94, av. des Grésillons 92600 Asnières - Les cours de russe ont lieu à l'INALCO <p>Lieu d'enseignement licence d'études européennes (L3) : Centre Censier 13, rue Santeuil 75005 Paris</p>	<p>Mention langues étrangères appliquées (LEA) Langues proposées : anglais ; allemand ; arabe ; chinois ; espagnol ; hongrois ; italien ; portugais ; russe (en partenariat avec l'INALCO) 9 couples de langues sont envisageables : anglais avec une des 8 autres langues et espagnol/portugais Pour la poursuite en M1, le choix d'une combinaison avec l'anglais est obligatoire sauf en espagnol/portugais</p>	<p>www.admission-postbac.fr Bon niveau dans 2 langues étrangères exigé</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire : 22 heures 30 en L1 ● Aucune langue n'est proposée au niveau débutant ● Séances de préparation au stage L2 + stage obligatoire (6 semaines au minimum) de préférence dans les pays des langues étudiées ● Enseignement semestriel obligatoire : <ul style="list-style-type: none"> - C2i (L1 et L2) ; - construction du projet personnel et professionnel ● Tutorat d'accompagnement dès la L1 pour améliorer le niveau de langue si besoin 	<p>Spécialisation obligatoire en début de L3 (au choix) : - affaire et commerce - traduction spécialisée</p> <p>Après S1 Possibilité de réorientation vers une autre licence ou certains BTS</p>
	<p>Licence d'études européennes (L3) L'objectif principal de cette licence est d'offrir aux étudiants un accès aux études européennes par l'intermédiaire d'une approche pluridisciplinaire, historique, économique et juridique, mais également linguistique.</p>	<p>Admission, après accord de la commission pédagogique, à bac + 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étudiants de Paris 3 inscrits en L2 LLCE, LEA, information et communication - étudiants d'autres universités inscrits en L2 LLCE, LEA, histoire, droit, économie, AES - étudiants issus de CPGE 	<ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire : 21 heures en SL5 et SL6 ● Un stage de 1 mois au minimum peut être validé en place de l'enseignement libre du 2^d semestre ● Volume horaire global : 444 heures sur 2 semestres 	
<p>UNIVERSITÉ PARIS 4 PARIS-SORBONNE www.paris-sorbonne.fr</p> <p>SCUIO-IP 46, rue Saint-Jacques Esc. A, 3^e étage Bureau F037 75005 Paris Tél. : 01 40 46 26 14 contact.pio@paris-sorbonne.fr Lieux d'enseignement : selon les langues, site Sorbonne, centre Clignancourt, centre Malesherbes ou Institut d'études hispaniques</p>	<p>Mention langues étrangères appliquées (LEA) Parcours : langues étrangères appliquées (LEA) Langues enseignées : - niveau avancé : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais, russe - niveau débutant : danois, néerlandais, norvégien, polonais, serbo-croate, suédois, tchèque</p>	<p>www.admission-postbac.fr Admission sur dossier</p> <p>Le parcours LEA exige une pratique solide et à niveau égal de deux langues étrangères. Le niveau de la classe de terminale dans les deux langues étrangères est indispensable, à l'exception des langues proposées « en grand débutant ».</p> <p>Il n'est pas possible de choisir 2 langues au niveau débutant.</p> <p>L'anglais n'est pas obligatoire (sauf pour accéder au M2 professionnel commerce international)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Réunion de prérentrée ● Stage obligatoire de mise à niveau en allemand ● Forum de rentrée ● Volume horaire : 19 heures hebdomadaires ● Orientation commerce et affaires ● Pratique à niveau égal de 2 langues étrangères (langue des affaires/civilisation) ● Économie, droit, gestion comptable, marketing ● Stage obligatoire en entreprise de 2 mois (L3) ● Enseignements optionnels : <ul style="list-style-type: none"> - 3^e langue dont chinois non débutant - histoire contemporaine, géographie ● Formation à la recherche documentaire (L1 ou L2) ● insertion professionnelle ● Construction du projet professionnel (S5 / L3) ● Préparation du C2i ● Tutorat étudiant d'accompagnement proposé en L1 	<p>Après S1 Possibilités de réorientation vers une autre licence ou certains BTS</p> <p>Après L2 Licence professionnelle : commerce, spécialité collaborateur des activités internationales (possibilité d'apprentissage) Langues proposées : LV1 anglais ; LV2 allemand ou espagnol</p>

UNIVERSITÉ	MENTION DE LICENCE ET PARCOURS	MODALITÉS D'ADMISSION ET RECOMMANDATIONS	SPÉCIFICITÉS PÉDAGOGIQUES	AUTRES POURSUITES D'ÉTUDES AU COURS DE LA LICENCE AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ
<p>UNIVERSITÉ PARIS-OUEST NANTERRE-LA DÉFENSE www.u-paris10.fr</p> <p>CACIOPE Bât. E - Salle E14 92001 Nanterre Tél. : 01 40 97 75 34 www.u-paris10.fr/caciope</p> <p>UFR LCE Département de LEA Bâtiment V 92001 Nanterre</p>	<p>Mention langues étrangères appliquées (LEA) Spécialités (2 langues au choix), tout couple de langues possible : allemand ; anglais ; espagnol ; italien ; portugais ; russe ; grec moderne ; chinois</p> <p>3 parcours (choix à partir de S3) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - presse et communication - langue des affaires - tourisme (avec LV3 obligatoire à prendre dans les enseignements de langue pour non-spécialistes : anglais, allemand, italien, espagnol, portugais, russe, grec moderne, arabe, tchèque, niveaux 1, 2 et 3 et niveau grand débutant sauf en anglais et espagnol) 	<p>www.admission-postbac.fr Bac général ou équivalent Solide niveau en français et dans les 2 langues étrangères Capacité d'accueil limitée en anglais-espagnol Pas de limite pour les autres couples de langues</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire hebdomadaire : 21 heures avec 12 heures en langue, entre 6 et 7 heures dans les matières d'application (droit, économie, marketing, expression professionnelle) et entre 2 et 3 heures pour les parcours ● Cours de traduction obligatoires dans les 2 langues à tous les semestres ● Pratique à niveau égal dans les 2 langues ● Offre un solide bagage en économie, droit, marketing ● Stage obligatoire : en L3 ● Tutorat en L1 ● Préparation au C2i en L1 ● Séjours à l'étranger (accords bilatéraux) ● Bi-cursus avec une université allemande pour les étudiants ayant l'allemand dans leur couple de langues 	<p>Après L2</p> <p>Licences générales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - LLCE anglais, italien, espagnol, allemand, portugais - sciences de l'information et de la communication (L3) - administration publique (L3) - sciences du langage (FLE) - sciences de l'éducation - science politique <p>Licences professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - métiers de l'édition - aménagement du territoire et urbanisme - assurance, banque, finance - management des organisations - gestion des ressources humaines - tourisme
<p>UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL-VAL-DE-MARNE (UPEC) www.u-pec.fr</p> <p>SCUIO-BAIP 61, av. du Général de Gaulle 94010 Créteil Cedex Tél. : 01 45 17 12 17 scuio.baip@u-pec.fr</p> <p>Lieux d'enseignement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maison des langues à Créteil - Centre de Sénart à Lieusaint http://lettres-sh.u-pec.fr 	<p>Mention langues étrangères appliquées (LEA)</p> <p>2 spécialités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - anglais/allemand - anglais/espagnol 	<p>www.admission-postbac.fr Bacs généraux conseillés Régime CPGE cumulatif</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire hebdomadaire : environ 20 heures ● Application des langues à la gestion commerciale internationale ● Semaine d'accueil qui facilite la réorientation ● Projet professionnel en S2 ● Dispositif pédagogique d'accompagnement : remise à niveau en fin de semestre ● Tutorat ; C2i ; FLE ● Semestre de consolidation à la fin de S1, afin de faciliter la réorientation ● Stage de 7 semaines au minimum en fin de 3^e année ● Possibilité de suivre en option transversale des modules de préparation aux métiers de l'enseignement dès le S2 ● Langues vivantes possibles en LV3 : allemand, russe, espagnol, italien 	<p>Après L1 Licence éducation, travail et formation</p> <p>Après L2</p> <p>Licences générales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - éducation, travail et formation - administration publique <p>Licences professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - commerce - logistique - management des organisations - gestion des ressources humaines
<p>UNIVERSITÉ PARIS 13 www.univ-paris13.fr</p> <p>SCUIO-IP Campus de Villetaneuse 99, av. J.-B. Clément 93430 Villetaneuse Tél. : 01 49 40 40 11 www.scuio.univ-paris13.fr UFR des lettres, des sciences de l'homme et des sociétés www.univ-paris13.fr/lshs</p>	<p>Mention langues étrangères appliquées (LEA)</p> <p>2 spécialités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - anglais/allemand - anglais/espagnol 	<p>www.admission-postbac.fr Bac général ou équivalent (bon niveau nécessaire dans les 2 langues choisies)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire hebdomadaire : 23 heures en L1 / 31 heures en L2 et L3 ● Dès L2, LV3 obligatoire parmi : allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais, russe (toutes disponibles en grand débutant) ● En L1 (S1), UE obligatoire de méthodologie du travail universitaire ● Projet professionnel personnalisé ● UE obligatoire recherche de stage + stage (à prendre soit en L2, soit en L3) ● Spécialisation en assurances et relations internationales dès L2 ● Stage en fin de L3 (3 mois) ● Accompagnement des étudiants de L1 par des tuteurs enseignants (référents) et étudiants ● CLES proposé en L2 et L3 ● UE d'exploration projet professionnel en L1 ● C2i proposé en L1/L2/L3 ; niveau 1 obligatoire en L1, niveaux 2 et 3 optionnels 	<p>Après L1 ou L2 Réorientation possible vers licences : - LLCE (anglais, espagnol) - sciences économiques - gestion</p> <p>Après L2 Réorientation possible en licence professionnelle assurance, banque, finance (IUT de Villetaneuse)</p>

UNIVERSITÉ	MENTION DE LICENCE ET PARCOURS	MODALITÉS D'ADMISSION ET RECOMMANDATIONS	SPÉCIFICITÉS PÉDAGOGIQUES	AUTRES POURSUITES D'ÉTUDES AU COURS DE LA LICENCE AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ
<p>UNIVERSITÉ CERGY-PONTOISE www.u-cergy.fr SCUIO-IP Site des Chênes Tour des chênes RdC 95011 Cergy Tél. : 01 34 25 61 54 / 63 22</p>	<p>Mention langues étrangères appliquées (LEA) 4 spécialités : - anglais/espagnol - anglais/allemand - anglais/japonais - anglais/chinois</p>	<p>www.admission-postbac.fr Bacs L, ES de préférence Sélection sur dossier et lettre de motivation sur le site pour anglais/japonais et anglais/chinois Capacité d'accueil en L1 : - anglais/espagnol : 250 étudiants - anglais/allemand : 70 étudiants - anglais/japonais : 70 étudiants - anglais/chinois : 35 étudiants</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Projet professionnel étudiant en L2 ● Portefeuille d'expériences et de compétences ● Langues optionnelles : japonais, chinois, allemand, espagnol, portugais, italien, actions de communication en L3 ● Horaire renforcé en grammaire en L1 (anglais-espagnol-japonais) ● Remise à niveau en japonais et en chinois pour débutants en L1 et L2 ● Journées d'intégration ● C2i ● Certifications en langue (allemand, anglais, espagnol, japonais) ● Stages en entreprise (en L2 ou L3) de 2 mois de préférence à l'étranger 	<p>Après L2 L3 anglais-espagnol en formation initiale et en alternance</p> <p>Licences professionnelles : - commerce, spécialité technico-commercial en commerce international - hôtellerie et tourisme, spécialité responsable international de structures de loisirs, d'accueil et de voyage</p>
<p>UNIVERSITÉ ÉVRY-VAL-D'ESSONNE www.univ-evry.fr PIOLE Bâtiment des sciences (Maupertuis) Rue du Père Jarlan Tél. : 01 69 47 76 17 piole@univ-evry.fr</p>	<p>Mention langues étrangères appliquées (LEA) 2 spécialités : - anglais/espagnol - anglais/allemand</p>	<p>www.admission-postbac.fr pour les titulaires d'un bac de l'année en cours ou de l'année précédente n'ayant jamais été inscrits dans l'enseignement supérieur Inscription en L1 sur dossier à retirer auprès du service de la scolarité pour les titulaires d'un bac antérieur ayant été scolarisés dans un autre établissement Inscription en L3 sur dossier à retirer auprès du service de la scolarité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Accompagnement des étudiants : - stage de prérentrée début septembre sur inscription - aide à l'orientation par le projet personnalisé professionnel - suivi pédagogique par un enseignant référent - soutien disciplinaire - accès libre à des laboratoires de langues avec appui de tuteurs - tutorat d'accueil et d'accompagnement ● Langues optionnelles : italien et chinois ● Préparation au C2i et au CLES ● Volume horaire hebdomadaire L1 : 18,5 heures ● Stage de 6 semaines en L3 	<p>Après L2</p> <p>Licences générales : - L3 langues étrangères appliquées - autres L3 en fonction des passerelles et avis du responsable de la formation</p> <p>Licence professionnelle : communication institutionnelle <i>corporate</i></p>
<p>UNIVERSITÉ PARIS-EST MARNE-LA-VALLÉE UPEMLV www.univ-mlv.fr SIO 5, bd Descartes Champs-sur-Marne 77454 Marne-la-Vallée Tél. : 01 60 95 74 74 sio@univ-mlv.fr</p>	<p>Mention langues étrangères appliquées (LEA) 3 spécialités : - anglais/allemand - anglais/espagnol - anglais/chinois</p> <p>3 parcours en L3 : - affaires et commerce - métiers du tourisme - traduction spécialisée</p>	<p>www.admission-postbac.fr Bac L, S ou ES ou validation des acquis de l'expérience Sélection sur dossier pour anglais/chinois</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Acquisition d'une formation en droit, gestion et commerce international ou aux techniques de traduction ● Stage en entreprise en L2 de préférence à l'étranger (1 mois) ● En L3, stage de 6 à 8 semaines ● Accords internationaux et programmes d'échange ● Validation du C2i 	<p>Après L2</p> <p>Licences professionnelles : - communication - activités juridiques - commerce - hôtellerie et tourisme - logistique - management des organisations</p> <p>DNGIN (diplôme national de guide interprète national)</p>

La licence

Première étape du parcours universitaire

Premier diplôme du dispositif européen LMD (licence, master, doctorat), la licence offre pluridisciplinarité, préprofessionnalisation et orientation progressive. La licence donne à chaque étudiant la possibilité de construire et de réaliser progressivement son projet d'études et professionnel, grâce à un parcours de formation organisé par lui et pour lui.

La licence permet à l'étudiant d'acquérir des compétences et des connaissances fondamentales. Souvent pluridisciplinaire, la formation met l'accent sur la culture générale. Elle permet également d'acquérir les compétences transversales nécessaires à un parcours universitaire réussi : techniques informatiques, langues étrangères, méthodologie, maîtrise de l'expression écrite et orale, apprentissage du travail en autonomie.

La formation comprend des éléments de préprofessionnalisation et de professionnalisation : l'étudiant s'informe sur les métiers associés à la formation, sur les débouchés professionnels. **Chaque parcours prévoit la possibilité de faire un stage validé.** L'étudiant bénéficie, dans le cadre de son cursus, d'un suivi personnalisé par un enseignant référent. L'université propose un accompagnement, un tutorat, au vu des résultats. En cas de difficulté, une mise à niveau, voire une réorientation, est possible à différentes étapes.

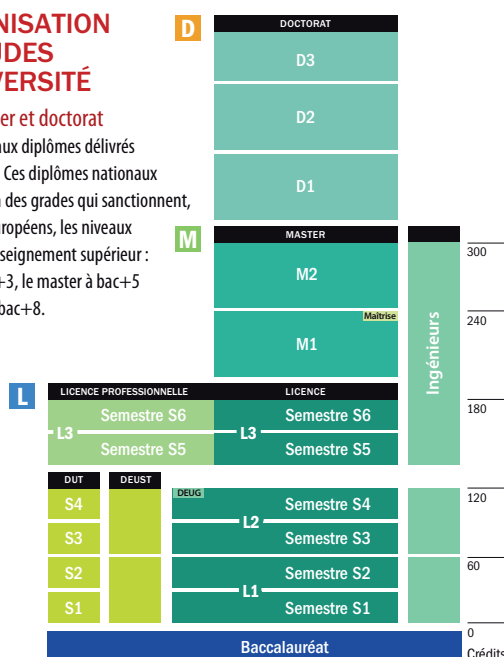
Bon à savoir : les universités définissent un projet pédagogique pour chacune de leurs licences, et proposent des semaines d'accueil et d'intégration pour les nouveaux étudiants. Les cours en petits groupes sont privilégiés.

À compter de la rentrée 2012, l'organisation et la validation de la licence sont modifiées. Renseignez-vous directement auprès de chaque université.

L'ORGANISATION DES ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ

Licence, master et doctorat

sont les principaux diplômes délivrés par l'université. Ces diplômes nationaux correspondent à des grades qui sanctionnent, dans les pays européens, les niveaux de sortie de l'enseignement supérieur : la licence à bac+3, le master à bac+5 et le doctorat à bac+8.



www.admission-postbac.fr

Une procédure unique pour tous (bacheliers de l'année et autres publics) par Internet, via le portail www.admission-postbac.fr, permet de demander une inscription, simultanément, dans les universités et dans d'autres établissements de l'enseignement supérieur. Vous devez posséder une adresse mail personnelle, connaître votre numéro INE (à demander à votre lycée) et votre numéro d'inscription au baccalauréat (qui figure sur votre relevé de notes du bac français), et respecter le calendrier de cette procédure.

> **Étape 1 (du 20 janvier au 20 mars) :** vous ouvrez un dossier électronique. Un numéro d'inscription et un code confidentiel vous sont attribués ; gardez-les précieusement. Vous saisissez vos vœux par ordre de préférence. Vous imprimez et signez vos fiches de vœux. Si vous le souhaitez, vous remplissez le dossier complémentaire d'orientation active (voir l'encadré).

> **Étape 2 (du 20 mars au 2 avril) :** vous envoyez un dossier papier à chaque formation qui le demande (attention, certains établissements imposent des dates spécifiques). Du 8 au 10 mai, vous vérifiez sur le site que vos dossiers papier sont bien arrivés à destination. En cas de problème, prenez contact avec l'établissement. Vous pouvez modifier l'ordre de vos vœux jusqu'au 31 mai.

> **Étape 3 (du 7 juin au 12 juillet) :** vous consultez la proposition d'admission qui vous est faite. Vous disposez alors de 5 jours pour donner votre réponse : « oui », si vous acceptez ; « oui, mais », si vous espérez obtenir une formation mieux placée dans votre liste ; « non, mais », si vous refusez cette proposition tout en maintenant votre candidature sur vos vœux mieux classés. Si vous ne recevez aucune proposition, vous entrez dans le cadre de la procédure complémentaire.

> **Procédure complémentaire (du 22 juin au 15 septembre) :** si vous ne vous êtes pas inscrit à la procédure normale dans les temps, si vous n'avez retenu ou obtenu aucune proposition, un espace vous est réservé sur le site www.admission-postbac.fr. Connectez-vous très vite et suivez les instructions afin d'obtenir une inscription sur des places laissées vacantes.

> **En parallèle,** n'oubliez pas de procéder aux demandes de bourse, de logement, etc. Toutes les informations sur le dossier social étudiant sont sur www.cnous.fr. Et contactez, dès que cela vous sera demandé, l'établissement qui vous accueillera à la rentrée pour y effectuer votre inscription administrative. Pour toutes ces démarches, des dates spécifiques sont à respecter.

L'ORIENTATION ACTIVE POUR ÊTRE SÛR DE SON CHOIX

L'orientation active, droit offert aux lycéens, débute en classe de 1^{re}. Ce dispositif leur permet d'obtenir une information objective sur le contenu des études supérieures et les perspectives d'insertion professionnelle des filières qu'ils souhaitent intégrer. Les universités donnent conseils et avis sur la pertinence des projets des élèves de terminale en fonction de leur parcours scolaire et des exigences propres à la filière visée. Cette procédure ne revêt pas de caractère obligatoire (si ce n'est pour l'entrée en 1^{re} année commune aux études de santé). Elle doit être considérée comme un moyen de conforter son choix ou de le faire évoluer. Pour connaître les calendriers et les modalités propres à chaque établissement, renseignez-vous auprès de votre professeur principal, d'un conseiller d'orientation-psychologue ou directement auprès de chaque université.



toute l'info sur les métiers et les formations

ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche